

AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO

COMITE DE BASSIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

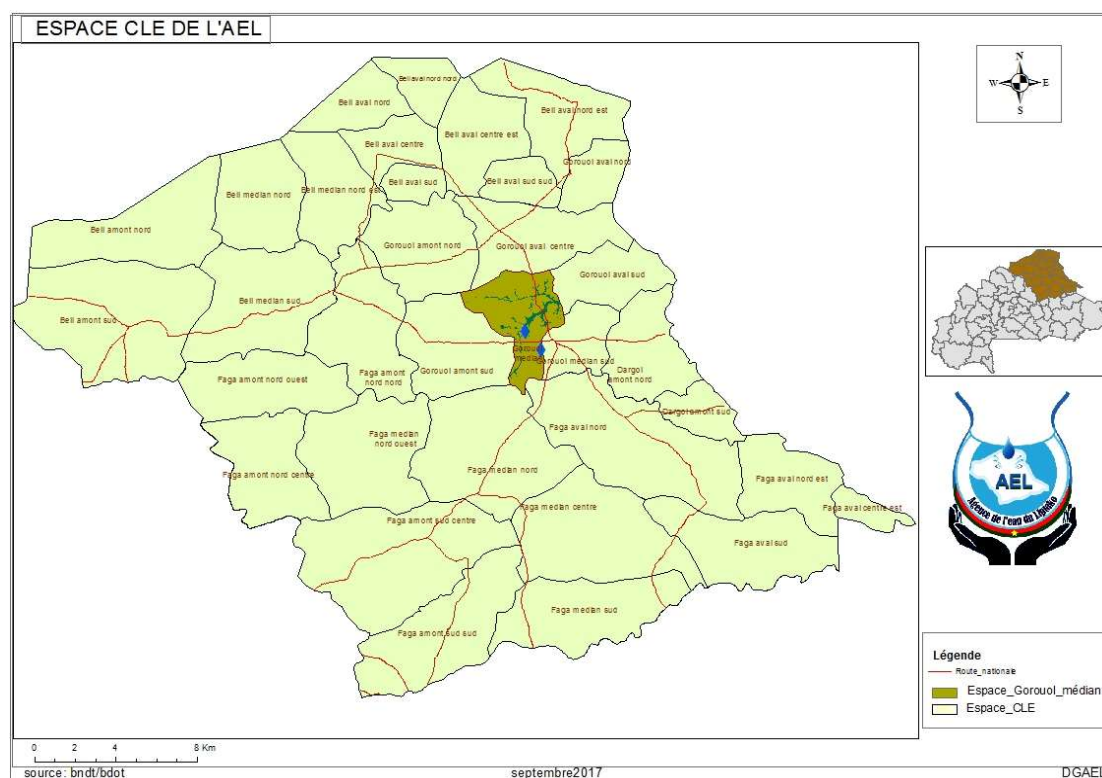
DIRECTION GENERALE



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

RAPPORT DEFINITIF DU DIAGNOSTIC CONJOINT DE L'ESPACE DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS BASSIN DU « GOROUOL MÉDIAN »



Décembre 2017

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX III

Liste des FiguresIV

INTRODUCTION 1

Méthodologie 3

1. Outils de collecte 3
2. Enquêtes de terrain 3
3. Traitement et analyse des données 3

I. Chapitre 1 : Présentation générale 4

- A. Situation géographique 4
- B. Cadre physique 5

1. Climat 5
2. Hydrographie 7
3. Géologie, géomorphologie et sols 7
4. Eaux de surface 8
5. Eaux souterraines 9
6. Végétation et faune 9
 - a) Végétation 9
 - b) Faune 9
- C. Milieu humain 11
 1. Démographie 11
 - a) Population des communes concernées 11
 - b) Population des villages de l'espace du Gorouol Médian 17
 2. Aspects socio-culturels 19
 - a) Groupes ethniques et religions 19
 - b) Migrations 19
 3. Réseau de communication (transport et télécommunication) 20
 - a) Transport 20
 - b) Communications et TIC 20
 - c) Médias 20

II. Chapitre 2 : Etat des lieux 21

- A. Usages de l'eau 21

1.	Approvisionnement en eau potable et assainissement	21
a)	Approvisionnement en eau potable.....	21
b)	Assainissement	24
2.	Agriculture	25
3.	Elevage.....	29
4.	Pêche	32
5.	Activités minières	33
6.	Ecosystèmes aquatiques	33
7.	Tourisme.....	34
8.	Artisanat	34
B.	Cadre organisationnel.....	34
1.	Acteurs institutionnels	34
a)	Structures administratives	35
b)	Collectivités territoriales	35
2.	Acteurs coutumiers	36
3.	Partenaires au développement.....	36
4.	Organisations socioprofessionnelles.....	37
5.	Organisations chargées de la gestion des ressources en eau	38
C.	Synthèse des problématiques liées à l'eau	41
D.	Recommandations et propositions	47
	Conclusion	51
	ANNEXES	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1: Communes et villages appartenant à l'espace Gorouol Médian	5
Tableau2: Evolution des données pluviométriques dans les postes de Gorom-Gorom et de Dori au cours de la période 2007-2016	6
Tableau 3: les Eaux de surface du Gorouol Médian	8
Tableau 4: Recettes des recouvrements forestiers et fauniques des communes de Dori et de Gorom-Gorom.....	10
Tableau5: Répartition générale de la population par tranches d'âges et par communes concernées	11
Tableau 6: Projection de la population 2016-2018 de la commune de Gorom-Gorom.....	13
Tableau 7: Projection de la population 2016-2018 de la commune de Dori... Erreur ! Signet non défini.	
Tableau8: Répartition de la population par villages de l'espace de gestion du Gorouol Médian.....	17
Tableau9: Situation des systèmes de distribution dans les communes de Gorom-Gorom et de Dori.	21
Tableau10: Situation de l'approvisionnement en eau potable au niveau des villages de l'espace du CLE Gorouol Médian	22
Tableau11: Situation des productions agricoles de 2007 à 2016 dans la province de l'Oudalan	26
Tableau12: Situation des productions agricoles de 2007 à 2016 dans la province du Séno	27
Tableau 13: Evolution des effectifs du cheptel de la commune de Gorom-Gorom de 2009 à 2018....	30
Tableau 14: Evolution des effectifs du cheptel de la commune de Dori de 2009 à 2013	30
Tableau15 : Infrastructures d'élevage des provinces de l'Oudalan et du Séno.....	31
Tableau 16: Recettes de recouvrement de la pêche dans la commune de Dori	33
Tableau 17: Partenaires au développement intervenant dans l'espace de gestion du Gorouol Médian	37
Tableau 18: Organisations socioprofessionnelles dans l'espace de gestion du CLE Gorouol.....	38
Tableau 19: Composition des membres du bureau du CLE Yakouta	39
Tableau 20: Noms des présidents AUE par village.....	40
Tableau 21: Potentialités et contraintes par secteur d'activité dans le Gorouol Médian.....	41
Tableau 22: Analyse des problématiques dans l'espace de gestion du Gorouol Médian.....	44
Tableau 23: Proposition pour l'Assemblée Générale (AG) du CLE Gorouol Médian	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1: situation de l'espace de gestion du CLE Gorouol Median.....	4
Figure 2: hydrographie de l'espace du CLE Gorouol Médian	7

INTRODUCTION

Le Burkina Faso a entrepris depuis le milieu des années 90 avec l'appui de ses partenaires au développement, un processus de réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau à travers le Document de Politique et Stratégies en matière d'eau adopté en Juillet 1998. Ce processus marque une rupture avec la gestion sectorielle de l'eau et consacre désormais la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). De même, le bassin hydrographique a été retenu comme cadre approprié de planification et de gestion de la ressource en eau selon la « *Loi n°002-2001/AN du 8 Février 2001 portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau* ». C'est dans cette optique que le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) a été adopté par le gouvernement en Mars 2003 pour contribuer à la mise en œuvre de la GIRE.

Dans le souci d'impliquer l'ensemble des acteurs et surtout les acteurs locaux, des structures de gestion ont été créées. On peut citer, entre autres, le Conseil National de l'Eau et les Agences de l'Eau. En effet, cette réforme institutionnelle a abouti à la création de cinq Agences de l'Eau à l'échelle du bassin hydrographique au Burkina Faso dont celle du Liptako qui couvre la partie nord du bassin hydrographique national du Niger.

Créée le 31 janvier 2011, l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Groupement d'Intérêt Public (GIP), est composée des instances et organes suivants :

- le Comité de Bassin (CB) qui constitue l'Assemblée Générale,
- le Conseil d'Administration (CA) qui est l'organe exécutif ;
- la Direction Générale qui est l'organe administratif et technique ;
- les Comités Locaux de l'Eau (CLE).

Elle a pour missions entre autres de :

- engager les acteurs de son espace de compétence à la gestion concertée, équilibrée et durable des ressources en eau ;
- apporter un appui financier et technique aux services publics et/ou privés pour la protection et la préservation des ressources en eau ;
- mettre en place et opérationnaliser les CLE.

C'est ainsi que l'AEL, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers (ASDI, DANIDA, PN/GIRE), a entrepris la mise en place d'un cadre local de concertation et de gestion dans le sous bassin Gorouol Médian dénommé « Comité Local de l'Eau (CLE) ».

Maillon essentiel de la mise en œuvre de la GIRE, il constitue un cadre de concertation de l'ensemble des acteurs au niveau local, et aussi un tremplin pour leur implication dans les prises de décisions relatives à la gestion des ressources en eau à l'échelle des sous bassins.

La mise en place du présent CLE s'appuie sur le document de l'Approche Harmonisée de mise en place de CLE (élaboré en février 2017) qui stipule que la mise en place d'un CLE passe par la réalisation d'un Diagnostic Conjoint de l'espace de gestion.

Le présent rapport s'inscrit dans cette perspective. Il présente les résultats du diagnostic conjoint de l'espace de gestion dénommé « Gorouol Médian ».

L'objectif du diagnostic est de donner un aperçu des caractéristiques de l'espace de gestion du CLE en lien avec les ressources en eau, d'identifier les acteurs concernés ainsi que les niveaux et formes d'organisation des communautés, d'évaluer les potentialités et les contraintes en matière de gestion des ressources en eau et de leurs usages.

Il vise également à mettre en perspective le rôle potentiel du CLE au regard des problèmes identifiés. L'étude de diagnostic doit contribuer à s'assurer de la viabilité du CLE.

METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du diagnostic a été participatif conformément au document de « l'Approche harmonisée de mise en place des CLE ». Il a consisté non seulement à établir un état de référence de l'espace de gestion du sous bassin Gorouol Médian en prenant en compte les réalités du terrain et les préoccupations des différentes catégories d'acteurs mais aussi à sensibiliser ces derniers à travers les échanges et à les engager dans le processus de gestion locale des ressources en eau. Ce processus a connu les étapes suivantes : la recherche documentaire, l'élaboration des outils de collecte de données, les enquêtes de terrain et le traitement et analyse des données.

1. Outils de collecte

Pour recueillir les données, des outils et supports ont été élaborés par une équipe pluridisciplinaire. Ces outils et supports sont entre autres :

- Des grilles de collecte de données auprès des services techniques, ONG, associations, groupements et personnes ressources ;
- Des grilles d'analyse de données ;
- Des guides d'entretien et des supports cartographiques (localisation des villages, ressources naturelles, routes et pistes, infrastructures hydrauliques, etc.).

2. Enquêtes de terrain

L'enquête terrain a consisté essentiellement à :

- Collecter des données primaires et secondaires auprès des services techniques, des collectivités locales, des ONG, des associations, des groupements et des personnes ressources ;
- Animer des échanges dans les villages à travers les différentes thématiques (conflits d'usage, zones à risque, etc.) ;
- A visiter certaines infrastructures hydrauliques.

3. Traitement et analyse des données

Après la phase terrain, les données collectées ont été organisées et regroupées sous forme thématiques en fonction des objectifs. Ces données organisées et regroupées ont été analysées à travers des grilles d'analyse de contenu.

I. CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE

A. Situation géographique

L'espace de gestion du Gorouol Médian est localisé dans le sous bassin du Gorouol. Il est situé dans la région du Sahel et est partagé partiellement entre deux communes, à savoir la commune de Dori dans la Province du Séno et la commune de Gorom-Gorom dans la Province de l'Oudalan. Il a schématiquement une forme élargie dans la partie nord et qui se rétrécit progressivement vers la partie sud. Sa superficie totale est d'environ 1034,74 Km².

Il est limité :

- Au Nord par l'espace de gestion des ressources en eau du Gorouol Aval Centre ;
- A l'Est par l'espace de gestion des ressources en eau du Gorouol Aval Sud ;
- A l'Ouest par l'espace de gestion des ressources en eau du Gorouol Amont Sud ;
- Et au sud par l'espace de gestion des ressources en eau du Gorouol Médian Sud.

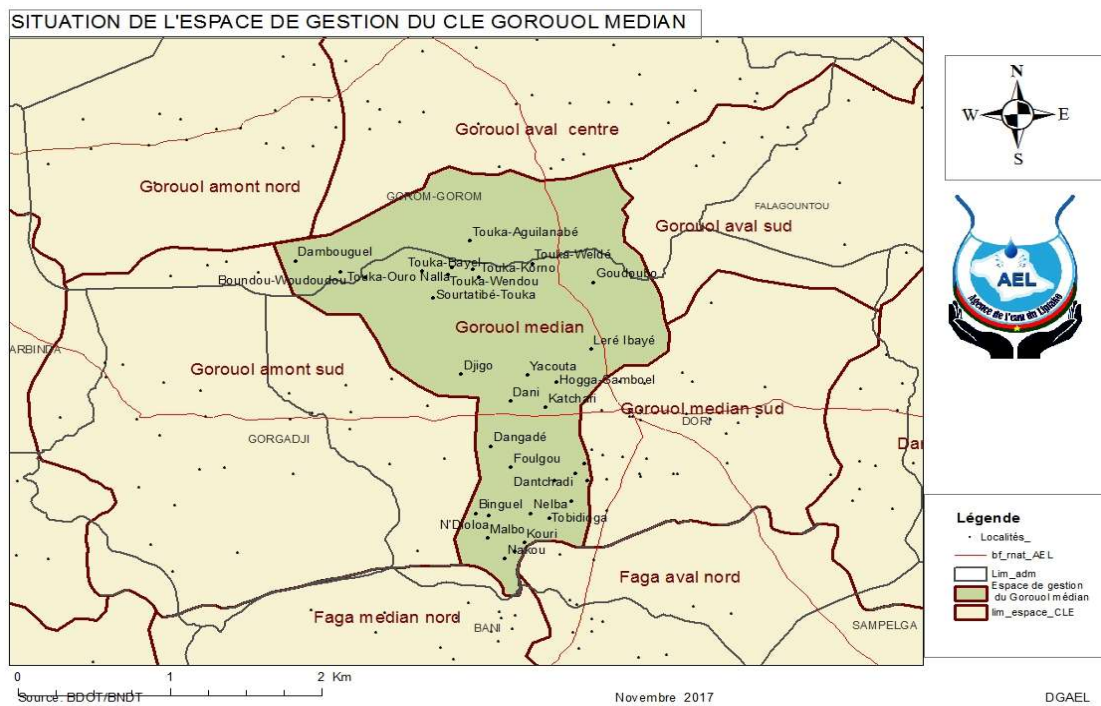


Figure 1: situation de l'espace de gestion du CLE Gorouol Médian

L'espace du sous bassin couvre en tout ou en partie les villages suivants :

Tableau1: Communes et villages appartenant à l'espace Gorouol Médian

Région	Province	Communes	Localité / Village	
			Nbr.	Nom
Sahel	Oudalan	Gorom-Gorom	03	ToukaAguilanabe, Dambouguel, BoundouWoundoundé
	Séno	Dori	30	Bargare, Bellare-Djamalel, Binguel, Boundou-Woundoudou, Dangade, Dani, Dantchadi, Djigo, Fetombaga, Foulgou, Goudoubo, Hoggo-Samboel, Katchari, Kouri, Lere-Ibaye, Malbo, Mallere, Nakou, N'diolloa, Nelba, Soumkoum, Sourtatibe-Touka, Tobidioga, Touka-Bayel, Touka-Diomga, Touka-Komo, Touka-OuroNala, Touka-Welde, Touka-Wendou, Yakouta.
Total			33	

Source : BNDT/DGRE

B. Cadre physique

1. Climat

Le climat de l'espace du sous bassin Gorouol Médian, à l'instar de celui des communes qui l'abritent, est sous l'influence d'un climat tropical de type sahélien. Ce climat est caractérisé par l'harmattan et la mousson qui déterminent deux types de saisons :

- une saison pluvieuse qui va de juin à septembre (04 mois) ;
- une longue saison sèche qui dure en moyenne 8 mois c'est-à-dire d'octobre à mai.

Pendant la saison sèche, l'ensemble de l'espace du CLE est soumis à des variations de températures extrêmes allant de 40°C à 45°C dans la journée et pouvant atteindre 33°C à 27°C dans la nuit.

Au cours de la période 2007-2016, la pluviométrie dans le sous bassin a été marquée par une évolution irrégulière des hauteurs d'eau et du nombre de jours de pluie par an. Ainsi, la hauteur d'eau **minimale** a été enregistrée dans le poste pluviométrique de Dori en **2010** avec **398 mm** et la **maximale** dans le poste pluviométrique de Gorom en **2012** avec **708,4 mm**. Au niveau du nombre de jours de pluie, le **minimum** a été enregistré dans les deux postes en **2008** et **2016** avec **26 jours** de pluie et le **maximum** en **2012** dans le poste pluviométrique de Dori avec **48 jours** de pluie.

Tableau2: Evolution des données pluviométriques dans les postes de Gorom-Gorom et de Dori au cours de la période 2007-2016

Années	Hauteur de pluies (mm)	Nombre de Jour de pluies
Poste pluviométrique de GOROM-GOROM		
2007	498,2	29
2008	584	26
2009	527,5	34
2010	499,3	36
2011	530,6	27
2012	708,4	38
2013	577,35	37
2014	415,75	34
2015	419,3	34
2016	505,6	36
Poste pluviométrique de DORI		
2009	402	29
2010	398	34
2011	517	35
2012	598,5	48
2013	534,5	42
2014	429,5	38
2015	523	31
2016	471	26

Sources : DPAAH SENO / DPAAH OUDALAN

2. Hydrographie

Le réseau hydrographique de l'espace du sous bassin Gorouol Médian est alimenté par les affluents de Gorouol. Les principaux plans d'eau sont constitués par le barrage de Yakouta, les mares (Djigo, Yakouta) et des boulis (Dantchadi, Touka-Bayel, etc.).

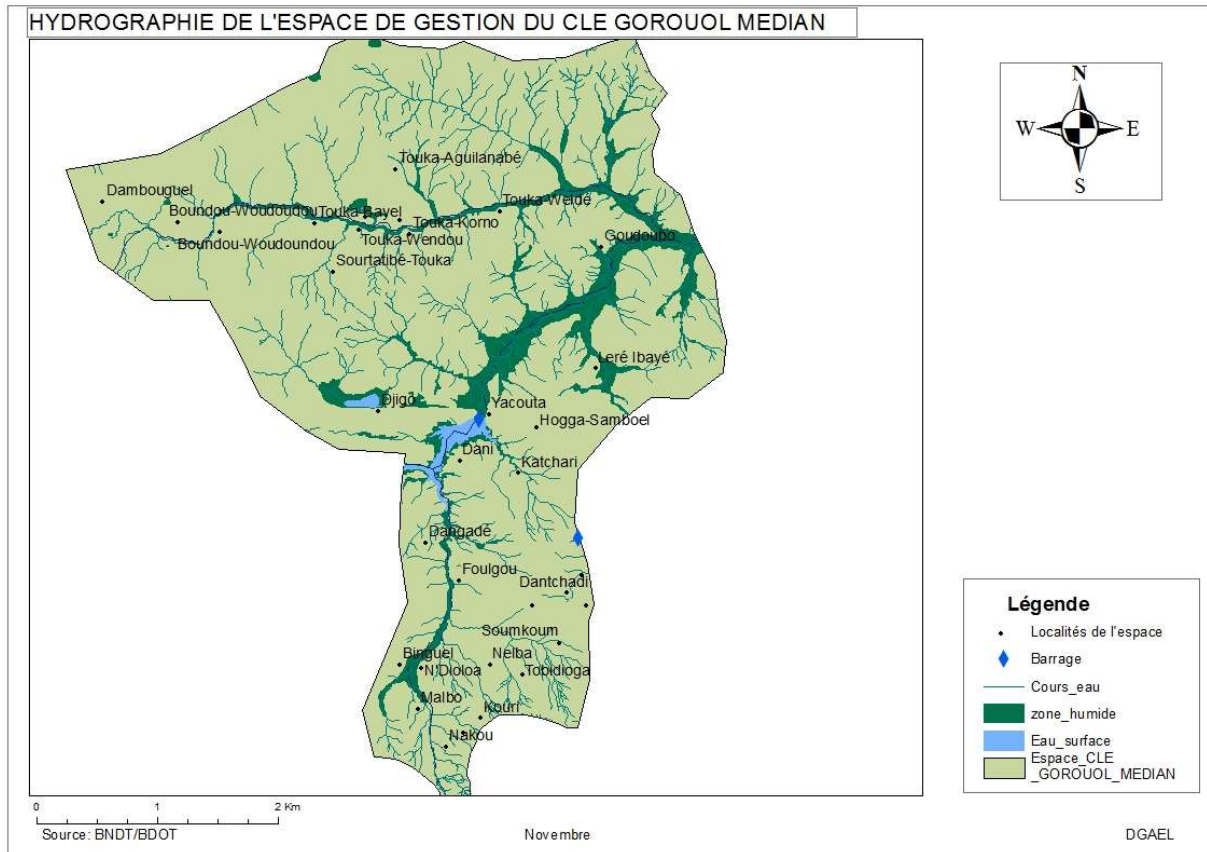


Figure 2: hydrographie de l'espace du CLE Gorouol Médian

3. Géologie, géomorphologie et sols

Sur le plan géologique, le sous bassin est à l'image des communes de Dori et de Gorom-Gorom. En effet, la géologie du sous bassin est constituée par des éléments du socle précambrien supérieur implantés sur une roche cristalline.

En se référant à la base de données du Bureau National des Sols (BUNASOL), les types de sols rencontrés dans ces deux communes sont :

- Les sols argileux

Ce sont des sols de bas-fonds. Ils sont de couleurs noirâtres et très riches sur le plan de la valeur agronomique à cause de l'humus qu'ils renferment. Ces sols sont utilisés pour la culture du riz et du mil.

- Les sols argilo-sableux

Ce sont des sols composés d'argile gonflante et une quantité de sable fin. L'ensemble donne une pâte collante après les pluies et présente des fentes de retrait en période sèche. Ce sont des sols assez riches avec une valeur agronomique moyenne. On y cultive du mil, du niébé.

- **Les sols sableux**

D'une valeur agronomique assez faible, ils sont utilisés pour les mêmes spéculations que les sols gravillonnaires, mais donnent des rendements beaucoup plus élevés.

- **Les sols gravillonnaires**

Ces sols présentent un horizon de surface pratiquement inexistant reposant sur une roche peu décomposée constituée d'affleurement de grès et de cuirasses ferrugineuses. Leur épaisseur est très faible. La difficulté de pénétration des racines et la pauvreté chimique confère à ces sols une valeur agronomique quasi nulle. Ils sont des terrains de parcours du bétail en priorité.

4. Eaux de surface

Les ressources en eau de surface du sous bassin Gorouol Médian sont majoritairement temporaires et constituées essentiellement de mares, de boulis et de barrages dont le plus important est celui de Yakouta. A l'exception du barrage de Yakouta qui est pérenne, les mares et les boulis connaissent un tarissement précoce. Le tableau ci-dessous donne la liste des mares, des boulis et des barrages dans le sous bassin.

Tableau 3: les Eaux de surface du Gorouol Médian

Commune	Village	Type	Etat Général	Capacité m3	Etat pérennité de l'eau	Vocation principale
Dori	Djigo	Mare		-	Temporaire	Pastorale
	Yakouta	Barrage	Bon	26 000 000	Permanent	Agro-pastorale ; AEP ; Touristique
		Mare		-	Temporaire	Pastorale
	Dantchadi	Bouli	Bon	25000	Temporaire	Agro-pastorale
	Touka-Bayel	Bouli	Bon	10000	Temporaire	Agro-pastorale
		Bouli	Bon	10000	Temporaire	Agro-pastorale

5. Eaux souterraines

Les ressources en eaux souterraines de l'espace sont peu connues. Néanmoins, elles sont exploitées à travers des ouvrages (PMH, puits et AEPS) qui ont un débit généralement faible à l'exception des AEPS. La nappe phréatique est faible au vu du tarissement de certains forages et de l'existence des forages négatifs.

6. Végétation et faune

a) Végétation

Dans l'espace du sous bassin, la formation végétale est composée essentiellement d'une steppe arborée, arbustive, herbacée et de quelques forêts galeries.

Les espèces végétales comprennent principalement : *Acacia radiana*, *Acacia nilotica*, *Acacia seyal*, *Prosopis juliflora*, *Azadirachta indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Zizyphus mauritana*, *Andansoniadigitata*, etc.

L'état du couvert végétal est par endroits satisfaisant, mais caractérisé par une forte dégradation causée par la pression anthropique. La situation énergétique de la zone est déficitaire en termes de bois de chauffe. (*Sources : PCD communes, informations terrain*).

b) Faune

Le potentiel faunique de l'espace est assez réduit du fait de la dégradation des formations végétales. On y rencontre principalement des reptiles (le varan, le crocodile, le *Python sebae*, le pythonreguis), des mammifères (la gazelle damas, la gazelle ducas, *Crocutacrocota*, Hyenahyena, le phacochère, le chacal, le lièvre) et des oiseaux (le canard pilet, l'outarde, le francolin, la pintade sauvage, pluviers grand-gravelot, pluviers petit-gravelot, busard des roseaux, busard pâle...), (*Sources : PCD communes, informations terrain*).

Dans les deux communes de l'espace, les ressources forestières et fauniques constituent des atouts en matière de recouvrement, comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau 4: Recettes des recouvrements forestiers et fauniques des communes de Dori et de Gorom-Gorom.

Commune de Dori		
ANNEES	Recettes	
	Forêts	Faune
2014	14 077 900	265 000
2015	19 620 750	210 000
2016	20 996 750	385 000
2017 (Janv-Sept)	13 805 950	45 000
TOTAL	68 501 350 FCFA	905 000F CFA
Commune de Gorom-Gorom		
ANNEES	Recettes	
	Forêts	Faune
2013	7 456 650	-
2014	8 376 500	-
2015	11 130 350	-
2016	9 696 750	-
2017 (recouvrement jusqu'au 3^{ème} trimestre)	10 149 000	-
TOTAL	46 809 250 FCFA	-

Source : DPEEVCC Séno et DPEEVCC Oudalan

Comme contraintes, il est nécessaire de souligner la dégradation progressive du couvert végétal par les actions anthropiques, avec pour corollaire la diminution et la disparition de certaines espèces fauniques et végétales.

C. Milieu humain

1. Démographie

a) Population des communes concernées

- Population des communes en 2006

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la commune de Gorom-Gorom avait une population totale de **106 346 habitants** dont **97 464** pour le milieu rural et **8 882** pour le milieu urbain. Concernant la commune de Dori, le même recensement donne une population totale de **106 808 habitants** dont **85 730** pour le milieu rural et **21 078** pour le milieu urbain.

Tableau5: Répartition générale de la population par tranches d'âges et par communes concernées

POPULATION EN MILIEU RURAL	TRANCHES D'AGES				TOTAL POPULATION
	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.	
GOROM-GOROM	43 980	49 530	3 283	671	97 464
DORI	37 399	44 581	3 341	409	85 730
POPULATION EN MILIEU URBAIN	TRANCHES D'AGES				TOTAL POPULATION
	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.	
GOROM-GOROM	3 680	4 929	219	54	8 882
DORI	7 893	12 309	805	71	21 078

Source : *RGPH 2006*

- Projection de la population de 2016 à 2018

Les projections faites par l'INSD pour les périodes 2016, 2017 et 2018, donnent les populations suivantes :

➤ Commune de Gorom-Gorom

- 2016 : une population totale de 150 435 habitants, soit 74 813 hommes et 75 622 femmes ;
- 2017 : une population totale de 155 589 habitants, soit 77 386 hommes et 78 203 femmes ;
- 2018 : une population totale de 160 890 habitants, soit 80 038 hommes et 80 852 femmes.

Il ressort de l'analyse que la population de Gorom-Gorom passera de 106 346 habitants en 2006 à 160 890 habitants en 2018, soit une augmentation de 54 544 habitants, correspondant environ à 51% de la population totale de 2006.

➤ Commune de Dori

- 2016 : une population totale de 141 479habitants, soit 70 263 hommes et 71 216 femmes ;
- 2017 : une population totale de 145 764habitants, soit 72 402 hommes et 73 362 femmes ;
- 2018 : une population totale de 150 008 habitants, soit 74 524hommes et 75 484 femmes.

Il ressort également de l'analyse que la population de Dori passera de 106 808 habitants en 2006 à 150 008 habitants en 2018, soit une augmentation de 43 200 habitants, correspondant environ à 40 % de la population totale de 2006.

Les tableaux suivants récapitulent les populations projetées des deux communes par tranches d'âges.

Tableau 6: Projection de la population 2016-2018 de la commune de Gorom-Gorom

Age	2016			2017			2018		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0	6 328	3 260	3 068	6 473	3 334	3 139	6 623	3 411	3 212
1-4	21 556	11 105	10 451	22 083	11 377	10 706	22 626	11 657	10 969
3-5	15 194	7 772	7 422	15 578	7 969	7 609	15 964	8 166	7 798
6-11	26 363	13 562	12 801	27 201	13 959	13 242	28 109	14 383	13 726
12-15	15 132	7 570	7 562	15 690	7 887	7 803	16 157	8 158	7 999
16-18	9 728	4 858	4 870	10 159	5 098	5 061	10 602	5 346	5 256
15-19	16 284	8 122	8 162	16 997	8 520	8 477	17 728	8 929	8 799
20-24	12 576	6 250	6 326	13 179	6 563	6 616	13 785	6 906	6 879
25-29	10 624	4 995	5 629	10 939	5 243	5 696	11 287	5 483	5 804
30-34	8 148	3 646	4 502	8 484	3 760	4 724	8 902	3 933	4 969
35-39	7 245	3 294	3 951	7 467	3 362	4 105	7 618	3 394	4 224
40-44	5 714	2 847	2 867	5 995	2 961	3 034	6 343	3 102	3 241
45-49	5 040	2 428	2 612	5 166	2 489	2 677	5 264	2 536	2 728
50-54	4 081	1 944	2 137	4 276	2 023	2 253	4 511	2 117	2 394
55-59	3 330	1 598	1 732	3 431	1 646	1 785	3 500	1 683	1 817
60-64	2 301	1 184	1 117	2 420	1 226	1 194	2 579	1 287	1 292
65-69	1 802	974	828	1 803	978	825	1 783	973	810
70-74	1 233	603	630	1 317	634	683	1 422	675	747
75-79	788	408	380	784	410	374	769	404	365

80 et plus	614	310	304	634	319	315	659	331	328
Total	150 435	74 813	75 622	155 589	77 386	78 203	160 890	80 038	80 852

Source : INSD, Dori 2017

Tableau 7: Projection de la population 2016-2018 de la commune de Dori

	2016			2017			2018		
Age	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme
0	5 531	2 899	2 632	5 637	2 955	2 682	5 739	3 009	2 730
1-4	19 565	10 068	9 497	19 962	10 275	9 687	20 350	10 477	9 873
3-5	14 017	7 271	6 746	14 312	7 426	6 886	14 593	7 573	7 020
6-11	24 773	12 804	11 969	25 453	13 125	12 328	26 173	13 458	12 715
12-15	14 219	7 205	7 014	14 684	7 477	7 207	15 045	7 695	7 350
16-18	9 036	4 569	4 467	9 398	4 776	4 622	9 762	4 986	4 776
15-19	15 046	7 599	7 447	15 643	7 940	7 703	16 237	8 283	7 954
20-24	11 538	5 733	5 805	12 048	5 998	6 050	12 541	6 283	6 258
25-29	10 172	4 597	5 575	10 430	4 809	5 621	10 707	5 005	5 702
30-34	7 770	3 382	4 388	8 054	3 470	4 584	8 411	3 611	4 800
35-39	6 928	3 122	3 806	7 113	3 176	3 937	7 223	3 192	4 031

40-44	5 649	2 732	2 917	5 908	2 833	3 075	6 222	2 954	3 268
45-49	4 845	2 375	2 470	4 943	2 423	2 520	5 011	2 457	2 554
50-54	4 075	1 936	2 139	4 258	2 008	2 250	4 470	2 092	2 378
55-59	3 353	1 602	1 751	3 441	1 644	1 797	3 498	1 675	1 823
60-64	2 408	1 242	1 166	2 525	1 284	1 241	2 678	1 340	1 338
65-69	1 808	954	854	1 809	955	854	1 780	945	835
70-74	1 188	595	593	1 264	622	642	1 354	657	697
75-79	723	366	357	716	367	349	701	362	339
80 et plus	569	272	297	586	279	307	607	288	319
Total	141 479	70 263	71 216	145 764	72 402	73 362	150 008	74 524	75 484

Source : INSD, Dori 2017

b) Population des villages de l'espace du Gorouol Médian

Dans l'espace du sous bassin Gorouol Médian, la population de la commune de Gorom-Gorom concernée est de **2 955 habitants** (soit environ **2,78%** de la population de la commune), dont 1 490 hommes et 1 465 femmes avec un nombre de ménages estimé à 546. Pour ce qui concerne la commune de Dori, la population concernée est de **21 468 habitants** (soit environ **20,10%** de la population de la commune), dont 10 552 hommes et 10 916 femmes avec un nombre de ménages estimé à 4 970 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006.

Tableau8: Répartition de la population par villages de l'espace de gestion du Gorouol Médian

Commune de GOROM-GOROM					
Villages	Nombre de ménages (RGPH 2006)	Population résidente (RGPH 2006)		Total de la population (RGPH 2006)	Total de la population (Projection 2016)
		Hommes	Femmes		
ToukaAguilanabe	113	285	316	601	743
Dambouguel	264	741	725	1 466	2088
BoundouWoudoundou	169	464	424	888	1043
TOTAL	546	1 490	1 465	2 955	3874
Commune de DORI					
Villages	Nombre de ménages (RGPH 2006)	Population résidente (RGPH 2006)		Total de la population (RGPH 2006)	Total de la population (Projection 2016)
		Hommes	Femmes		
Bargare	74	148	163	311	411

Bellare-Djamalel	49	102	95	197	260
Binguel	107	202	219	421	556
Boundou-Woundoudou	89	242	221	463	611
Dangade	197	414	382	796	897
Dani	400	837	937	1 774	2490
Dantchadi	269	453	569	1 022	964
Djigo	254	499	536	1 035	1171
Fetombaga	101	242	224	466	616
Foulgou	228	516	557	1 073	1395
Goudoubo	136	348	344	692	913
Hoggo-Samboel	70	145	109	254	727
Katchari	241	532	521	1 053	972
Kouri	130	207	266	473	624
Lere-Ibaye	154	352	347	699	925
Malbo	405	761	816	1 577	1899
Mallere	196	426	379	805	994
Nakou	148	328	371	699	765
N'diolloa,	35	95	72	167	221
Nelba	96	257	195	452	499
Soumkoum	35	73	70	143	189
Sourtatibe-Touka	64	156	142	298	393
Tobidioga	166	307	329	636	841
Touka-Bayel	392	829	973	1 802	2238
Touka-Diomga	111	300	285	585	1552

Touka-Komo	129	283	308	591	665
Touka-OuroNala	44	107	110	217	287
Touka-Welde	172	396	356	752	993
Touka-Wendou	120	330	297	627	829
Yakouta	358	665	723	1 388	1833
TOTAL	4 970	10 552	10 916	21 468	27 730

Source : RGPH 2006

Il ressort de l'analyse du tableau que la population des trois (03) villages de l'espace appartenant à la commune de Gorom-Gorom est passée de **2 955** habitants en 2006 à **3874** habitants en 2016, soit une augmentation de 919 habitants, correspondant à 31 % de la population totale concernée. Concernant la population des villages de l'espace appartenant à la commune de Dori, elle est passée de **21468** habitants en 2006 à **27730** habitants en 2016, soit une augmentation de 6262 habitants, correspondant à 29 % de la population totale concernée.

2. Aspects socio-culturels

a) Groupes ethniques et religions

Les principaux groupes ethniques de l'espace sont les Peulhs, les Touaregs, les Bellahs, les Mossis, les Sonrhaïs, les Mallebés, les Gourmantchés, les Haoussas, les Foulcés, les Markas et les Djerma. La population est en majorité musulmane. Le catholicisme et le protestantisme sont pratiqués par une minorité de la population. L'animisme est pratiqué par certaines ethnies comme les Sonrhaïs, les Mallebés, les Gourmantchés, etc. mais qui, de plus en plus se convertissent à l'islam. (*Sources : PCD communes, informations terrain*).

b) Migrations

Les communes de l'espace du sous bassin Gorouol Médian connaissent deux types de migrations à savoir les déplacements des populations à l'intérieur et à l'extérieur. Au titre des déplacements internes, les populations vont prioritairement d'une commune à une autre. Les départs ont généralement lieu entre novembre et décembre après les travaux champêtres et sont liés à des raisons de transhumance (recherche d'eau pour abreuver le bétail, recherche de pâturage) et d'orpaillage.

Quant aux migrations externes des populations, les départs sont orientés vers les autres villes du Burkina (Ouagadougou, Fada N’Gourma et Bobo-Dioulasso) aussi bien que vers l’extérieur du pays (Mali, Niger, Côte d’Ivoire, Ghana) et sont principalement liées à la recherche d’Activités Génératrices de Revenus (AGR) telles que le petit commerce et l’orpaillage, mais aussi pour des raisons d’études coraniques et de transhumance.

Il est important de noter aussi l’arrivée de populations des autres localités vers le sous bassin pour diverses raisons (maraichage aux abords du barrage de Yakouta, transhumance, etc.) et cela contribue à augmenter les pressions sur la ressource en eau.

3. Réseau de communication (transport et télécommunication)

a) Transport

Les moyens de transport les plus utilisés dans l’espace du Gorouol Médian sont les engins à deux (02) roues (motos, vélos), les tricycles, les charrettes, les ânes et les dromadaires.

Pour ce qui concerne les chefs-lieux de commune (Dori, Gorom-Gorom) on dispose de deux (02) gares routières qui sont desservies par plusieurs compagnies de transport interurbain.

b) Communications et TIC

En termes de télécommunication, l’espace est couvert par trois opérateurs de téléphonie mobile que sont TELMOB, ORANGE et TELECEL et dont les services sont assez appréciables. En plus de ces opérateurs de téléphonie mobile, on note dans les chefs-lieux de commune (Dori, Gorom-Gorom), l’existence de l’Office National des Télécommunications (ONATEL) et la Société Nationale des Postes (SONAPOST). *(Sources : PCD communes, informations terrain).*

c) Médias

L’espace de gestion est faiblement couvert par des médias nationaux qui regroupent la presse audiovisuelle (Radio, la Télé) et la presse écrite (Journaux).

En ce qui concerne la presse audiovisuelle, on peut citer entre autres :

- la Radiotélévision du Burkina (RTB2) à Dori ;
- la radio locale privée WaldeEguef à Gorom-Gorom ;
- la radio rurale ;
- la radio privée DANDE3 Sahel à Dori ;
- la radio FM (Fréquence Magique) à Dori ;
- la radio islamique Hamadya à Dori.

Pour la presse écrite, nous avons notamment, le journal « la Voix du Sahel ». *(Sources : PCD communes, informations terrain).*

II. CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX

La méthodologie adoptée nous a permis d'avoir les résultats suivants :

A. Usages de l'eau

1. Approvisionnement en eau potable et assainissement

a) Approvisionnement en eau potable

En matière d'accès à l'eau potable, les villes de Dori et Gorom-Gorom sont desservies par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) à travers l'exploitation des ressources d'eaux souterraines et de surface (barrage de Yakouta) pour ce qui concerne la ville de Dori.

Selon l'Inventaire National des Ouvrages (INOH 2016), la commune de Gorom-Gorom enregistre 375 forages dont 318 fonctionnels et 57 en panne, soit un taux de fonctionnalité de 84,8% avec un ratio de 334 habitants pour un forage fonctionnel. Pour ce qui est de la commune de Dori, on enregistre 398 forages dont 339 fonctionnels et 52 en panne, soit un taux de fonctionnalité de 86,7% avec un ratio de 315 habitants pour un forage fonctionnel.

De façon général, le taux d'accès à l'eau potable de la commune de Gorom- Gorom est de 46,9% et celui de la commune de Dori 63,4%. Ce qui traduit un faible taux d'accès à l'eau potable pour la commune de Gorom-Gorom par rapport à la commune de Dori.

Le tableau ci-dessus résume la situation des systèmes de distributions dans les deux (02) communes.

Tableau9: Situation des systèmes de distribution dans les communes de Gorom-Gorom et de Dori

Commune de Gorom-Gorom					
Nombre de systèmes de distribution			Nombre total de Bornes fontaines	Nombre de Bornes fontaines fonctionnelles	Nombre de Branchement particuliers
AEPS	PEA	Total			
03	04	07	40	31	02

Commune de Dori					
13	0	13	31	21	00
Total pour les deux communes					
16	04	20	71	52	02

Source : INO 2016 – DREA Sahel

Pour les deux communes, on enregistre un total de 20 systèmes de distribution et de 71 bornes fontaines dont 52 bornes fontaines fonctionnelles, soit un taux de fonctionnalité 73 %. Dix-neuf (19) bornes fontaines ne sont pas fonctionnelles. Cela traduit un problème de gestion et une contrainte d'accès à l'eau potable par les populations.

En dehors des AEPS gérées en affermage par le fermier FasoHydro, comme par exemple celles de Nelba et de Katchirga dans la commune de Dori, la majorité des AEPS sont gérées par les communes qui éprouvent de difficultés de maintenance des ouvrages et de réparation en cas de pannes. Il est nécessaire d'appuyer les communes à trouver des modes adéquats de gestion.

Tableau 10: *Situation de l'approvisionnement en eau potable au niveau des villages de l'espace du CLE Gorouol Médian*

Commune de GOROM-GOROM									
Village	Nbre hbts projeté en 2016	Forage équipé de PMH		Puits Modernes		Système AEP/AEPS			Taux d'accès à l'eau potable
		Fonctionnels	Non fonctionnels	Puits Modernes Permanents	Puits Modernes Temporaires	Nombre d'AEPS/PEA	Nombre de Bornes fontaines	Nombre de Bornes fontaines fonctionnelles	
ToukaAguilanabe	743	1	0	0	0	0	0	0	40,4
Dambouguel	2088	4	0	0	0	0	0	0	56,8
BoundouWoudoundé	1043	1	0	0	0	0	0	0	48,7
TOTAL	3874	06	00	00	00	00	00	00	-
Commune de DORI									

Villages	Nombre d'habitants projeté en 2016	Forage équipé de PMH		Puits Modernes		Système AEP/AEPS			Taux d'accès à l'eau potable
		Fonctionnels	Non fonctionnels	Puits Modernes Permanents	Puits Modernes Temporaires	Nombre d'AEPS /PEA	Nombre de Bornes fontaines	Nombre de Bornes fontaines fonctionnelles	
Bargare	411	2	0	0	1	0	0	0	100.0
Bellare-Djamalel	260	1	0	0	0	0	0	0	80.0
Binguel	556	1	0	0	1	0	0	0	54.0
Boundou-Woundou	611	2	0	0	0	0	0	0	72.5
Dangade	897	2	0	0	0	0	0	0	25.6
Dani	2490	4	1	0	0	0	0	0	60.2
Dantchadi	964	5	0	0	1	0	0	0	87.0
Djigo	1171	4	1	0	0	0	0	0	68.3
Fetombaga	616	5	1	0	0	2	4	1	100.0
Foulgou	1395	2	0	0	1	0	0	0	54.3
Goudoubo	913	7	1	0	1	0	0	0	60.1
Hoggo-Samboel	727	3	0	0	0	0	0	0	76.8
Katchari	972	4	0	0	0	0	0	0	100.0
Kouri	624	4	0	1	0	0	0	0	100.0
Lere-Ibaye	925	2	1	1	0	0	0	0	84.0
Malbo	1899	4	2	0	5	0	0	0	33.4
Mallere	994	3	0	0	0	1	1	1	62.3
Nakou	765	2	1	0	1	0	0	0	71.4
N'diolloa,	221	1	0	0	1	0	0	0	100.0
Nelba	499	2	0	0	0	1	1	1	100.0
Soumkoum	189	1	0	0	0				100.0
Sourtatibe-Touka	393	2	0	0	0	0	0	0	76.3
Tobidioga	841	3	1	0	1	0	0	0	86.8
Touka-Bayel	2238	6	0	0	3	0	0	0	42.0

Touka-Diomga	1552	2	0	0	0	0	0	0	63.5
Touka-Komo	665	4	1	0	0	0	0	0	100.0
Touka-OuroNala	287	1	0	0	0	0	0	0	100.0
Touka-Welde	993	4	1	1	0	0	0	0	100.0
Touka-Wendou	829	2	0	0	0	0	0	0	37.8
Yakouta	1833	7	1	0	4	0	0	0	76.5
TOTAL	27730	92	12	3	20	4	6	3	-

Source : INO 2016 – DREA Sahel

Pour l'ensemble des villages, on enregistre 98 forages dont 12 en panne ; 04 AEPS avec 06 bornes fontaines dont 03 non fonctionnelles.

De façon générale, les taux d'accès à l'eau potable des villages du sous bassin demeurent faibles par rapport au taux national qui est de 65,4 %. Le manque d'accès à l'eau potable pour une partie de la population constitue une contrainte dans l'espace de gestion du sous bassin. Il ressort en effet, que certains habitants utilisent toujours les eaux de surface (non potables) pour la consommation. Cela contribue à accroître les maladies d'origine hydrique.

b) Assainissement

Dans les villes de Dori et de Gorom-Gorom, il existe des latrines familiales modernes (TCM, SAMPLATS, VIP) dans plusieurs ménages. Dans les villages, les latrines VIP sont également réalisées dans les écoles et les CSPS.

Cependant, la majorité de la population du milieu rural des communes de Dori et de Gorom-Gorom, à l'instar des autres communes de la Région du Sahel, continue d'utiliser la nature comme lieu de défécation et cela contribue à accroître la pollution des ressources en eau à travers le ruissèlement. Le taux d'accès en assainissement de la Région du Sahel était estimé à 11,5% en 2016 selon l'Inventaire National des Ouvrages (INO), contre 13,4% sur le plan national.

Concernant la gestion des ordures ménagères, des déchets solides et des eaux usées, la commune de Gorom-Gorom ne dispose pas d'un plan d'assainissement de la ville. Ainsi, les rues et la nature sont les principaux lieux de rejet des ordures ménagères et d'évacuation des eaux usées.

Par contre à Dori, pour l'évacuation des ordures et excréta, il existe un service de pré-collecte des ordures ménagères et un service de vidange des boues qui offrent leurs services aux familles. La Mairie dispose de quinze (15) bacs à ordures, un camion multi-benne pour le transport, un centre d'enfouissement technique équipé de deux alvéoles, une station de traitement des boues de vidange, une plate-forme de co-compostage et une équipe d'éboueurs pour le curage des caniveaux. Mais, le constat est que bon nombre de ménages continuent également de jeter les ordures, les eaux usées et les excréta dans les rues et/ou dans les caniveaux. (*Sources : PCD communes, informations terrain*).

Le manque d'hygiène et d'assainissement adéquat joue négativement sur la santé des populations et contribue à la pollution des eaux de l'espace de gestion. Par des actions de sensibilisation, le futur CLE doit pouvoir contribuer à une amélioration de la situation. Il est également nécessaire de réaliser des latrines familiales au profit des ménages et de vulgariser les ouvrages d'assainissement.

2. Agriculture

L'agriculture constitue la seconde principale activité économique dans l'espace du sous bassin Gorouol Médian après l'élevage. Il est de type extensif car les systèmes de production sont traditionnels et utilisent très peu d'innovations techniques et d'équipements agricoles. Ces systèmes de production soumis aux aléas climatiques se traduisent par des faibles rendements.

C'est une agriculture de subsistance principalement pluviale et l'exploitation agricole est de type familial et placée sous la responsabilité du chef de ménage. Ce système d'exploitation intègre au niveau des familles des champs collectifs et des champs individuels. Les terres sont exploitées jusqu'à usure et l'assolement pratiqué ne répond pas aux exigences techniques.

La force de production est constituée surtout par les hommes, les femmes et les jeunes. Les principales cultures sont :

- les cultures céréalières : le mil, le sorgho rouge, le sorgho blanc et le maïs ;
- les cultures protéolégumineuses (cultures de rente) : l'arachide, le sésame, le niébé et le voandzou ;
- les cultures maraîchères : les oignons (feuilles et bulbes), l'aubergine, la tomate, le chou, etc.

Les tableaux ci-dessous donnent les détails sur l'évolution de la production agricole (en Tonnes) et des superficies emblavées (en Hectare) des deux provinces dans la période de 2007 à 2016.

Tableau 11: Situation des productions agricoles de 2007 à 2016 dans la province de l'Oudalan

ANNEES	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
SPECULATIONS	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production
Mil	56 087	32 267	69 652	28 415	74 250	35 233	92 681	56 014	80 787	32 222	102 841	50 837	94 282	51 419	112 398	17 105	91 064	34 479	100 776	33 485
Mais (pluvial et irrigué)	57	67	47	39	32	9	13	5	77	97	0	0	82	18	214	0	749	36	90	9
Riz (pluvial et irrigué)	0	0	0	0	4	4	22	3	36	43	33	22	79	148	97	58	213	247	41	63
Sorgho blanc	1500	2 565	6 338	4 526	3 601	4 291	15 065	12 099	2 320	5 426	6 835	4 213	8 562	5 635	16 654	527	7 571	4 708	12 384	4 954
Sorgho rouge	0	0	794	386	61	25				1 166	0	15	75	1 049	0	0	0	0	0	0
Arachide	0	0	37	4	0	0	0	0	0	0	0	0	7		98	2	151	3	66	24

Sésame	59	19	1	3	10	91	59	5	67	6	279	56	425	84	1 596	63	1 373	393	1 443	402
NIEBE	0	352	59	2 569		893	40	10 034		5 059		995	208	1 584	133	1 677	459	9 905	153	7 210
VOAND ZOU	0	1	12	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76	1	37	3	44	7
TOTAL	57 703	35 271	76 940	35 947	77 958	40 546	107 880	78 160	83 287	44 019	109 988	56 138	103 720	59 937	131 266	19 433	101 617	49 774	114 997	46 154

Source : DRAAH Sahel

Il ressort du tableau qu'au cours de la décennie 2007-2016, au total 965 356 Ha ont été emblavés dans la province de l'Oudalan, avec une production totale de 465 379 tonnes.

Tableau 12: Situation des productions agricoles de 2007 à 2016 dans la province du Séno

ANNEES	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
SPECULATIONS	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production
Mil	51 400	58 492	53 836	29 040	33 830	15 942	39 016	26 925	40 502	33 340	43 899	37 158	54 265	21 196	65 349	50 337	67 118	40 864	72 284	42 166
Mais (pluvial)	1 386	1 879	620	338	230	102	191	107	274	174	329	115	1 105	890	242	206	564	546	822	341

et irrigué)																				
Riz (pluvial et irrigué)	20	69	29	46	42	100	81	106	69	127	116	347	231	861	195	697	162	588	237	557
Sorgho blanc	43 444	44 367	25 349	17 729	15 153	9 577	13 290	9 719	15 159	18 027	14 527	9 416	19 781	13 311	43 082	29 887	28 911	23 244	31 083	21 512
Sorgho rouge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	78	93	224	121
Arachide	384	84	680	518	874	576	275	195	169	67	320	173	1 294	1 239	945	556	1 110	589	1 695	1 082
Sésame	1	185	112	128	0	348	0	13	77	8	0	0	102	294	1 666	681	548	1 133	1 313	1 013
NIEBE	8	447	292	2 076	204	5 505	23	3 714	199	9 925	600	3 102	514	3 385	451	4 561	60	5 801	101	2 553
VOUAN DZOU	23	29	40	56	0	0	0	0	0	139	0	0	42	23	17	582	36	2	104	14
TOTAL	96 666	105 552	80 958	49 931	50 333	32 150	52 876	40 779	56 449	61 807	59 791	50 311	77 334	41 199	111 985	87 507	98 587	72 860	107 863	69 359

Source : DRAAH Sahel

L'analyse du tableau montre qu'au cours de la décennie 2007-2016, au total 792 842 Ha ont été emblavés dans la province du Séno, avec une production totale de 611 455 tonnes.

- Contraintes et impacts

- **Contraintes**

Les principales contraintes liées à la production agricole sont entre autres : la dégradation des terres, l'insuffisance et l'irrégularité de la pluviométrie, le faible niveau d'équipement des producteurs, les difficultés d'accès aux intrants agricoles, les dégâts causés aux cultures par les animaux, le manque d'eau pour la pratique de l'agriculture irriguée.

- **Impacts**

L'agriculture de l'espace étant une agriculture pluviale extensive, les impacts sont essentiellement la pollution liée à l'utilisation des intrants agricoles. De plus, les mauvaises pratiques agricoles, en particulier l'exploitation anarchique des berges du barrage (Yakouta) et des mares (Yakouta, Djigo), augmentent les risques d'ensablement/envasement de ces retenues d'eau.

- Bilan

L'agriculture est l'une des activités majeures de l'espace de gestion. L'eau constitue un facteur de production essentiel de cette activité. Dans ce contexte, la mise en place d'un Comité Local de l'Eau est une nécessité. Cela contribuera à l'utilisation équitable des ressources en eau, à leur protection et à leur valorisation efficiente et durable.

3. Elevage

L'élevage est la principale activité socio-économique pratiquée par les populations de l'espace de gestion du Gorouol Médian.

On distingue essentiellement deux types d'élevage :

- l'élevage extensif (traditionnel) qui est caractérisé par la mobilité du bétail pour l'exploitation des ressources pastorales ;
- l'élevage semi-intensif qui est axé sur les activités d'embouche bovine, ovine et de production laitière à travers une complémentation de l'alimentation des vaches allaitantes pour améliorer la production du lait.

- Le cheptel

Le cheptel est essentiellement constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'asins et de volailles. Les principales maladies animales qui font l'objet de suivi des services vétérinaires sont la péripneumonie contagieuse des grands et petits ruminants, la pasteurellose bovine, le charbon symptomatique (bovins), la pseudo- peste aviaire (volailles) et la rage (canins, félins et primates).

Selon les projections, la commune de Gorom-Gorom enregistre en 2017, un total de 64 828 bovins, 70 651 ovins et 101 084 caprins. Pour les mêmes espèces, la commune de Dori enregistrerait en 2013, un total de 222 343 bovins, 110 994 ovins et 229 357 caprins

L'importance de l'évolution de cheptel dans les deux communes est illustrée dans les tableaux ci-après :

Tableau 13: Evolution des effectifs du cheptel de la commune de Gorom-Gorom de 2009 à 2018

Espèces	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bovins	55 370	56 477	57 607	58 759	59 934	61 133	62 311	63 557	64 828	66 125
Ovins	55 772	57 445	59 169	60 944	62 772	64 655	66 595	68 593	70 651	72 771
Caprins	82 191	84 657	87 196	89 812	92 507	95 282	98 140	101 084	104 117	107 241

Source : *ENEC II actualisé / DRRRA-Sahel /PCD de la commune de Gorom-Gorom (2014-2018)*

Tableau 14: Evolution des effectifs du cheptel de la commune de Dori de 2009 à 2013

Espèce Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Equins	Volailles
2009	205 235	99 134	203 509	208	3 532	808	93 895
2010	209 435	102 201	209 804	213	3 642	825	96 799
2011	213 708	104 622	216 190	242	3 753	830	99 784
2012	217 983	107 761	222 676	247	3 829	838	102 778
2013	222 343	110 994	229 357	252	3 906	846	105 861
Total 5 ans	1 068 704	524 712	1 081 536	1 162	18 662	4 147	499 117

Source : *ZATE/Dori /PCD de la commune de Dori (2015-2019)*

- Les infrastructures d'élevage

Les infrastructures d'élevage sont constituées essentiellement de mini-laiteries, d'abattoirs, d'aires d'abattage, des tanneries, des marchés à bétail et des boucheries. Le tableau ci-dessous donne une idée des infrastructures d'élevage dans les provinces de l'Oudalan et du Seno.

Tableau15 : Infrastructures d'élevage des provinces de l'Oudalan et du Séno

Provinces	Mini-laiterie		Abattoirs		Aires d'abattage		Tannerie		Marché à bétail aménagé		Boucheries	
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF
LOUDALAN	2	3	0	0	8	0	1	0	6	0	4	0
SENO	0	8	0	1	7	0	1	0	6	0	4	0
TOTAL	2	11	0	1	15	0	2	0	12	0	8	0

Source : DRRAH Sahel F = Fonctionnel NF = Non Fonctionnel

○ Zones de pâture et pistes à bétail

Il n'existe pas dans le sous bassin les zones de pâture officiellement reconnues. Il en est de même pour les pistes et couloirs à bétail, généralement occupés par des champs et entraînant des dégâts et des conflits entre usagers (éleveurs et agriculteurs).

○ **Contraintes**

Les principales contraintes liées à l'élevage dans l'espace de gestion sont ;

- la dégradation des zones de pâturage ;
- l'obstruction des pistes à bétail ;
- l'insuffisance des points d'eau qui, pour la plupart, ne sont pas permanents (sauf le barrage de yakouta) ;
- les difficultés d'accès aux points d'eau (occupation de l'espace autour des points d'eau par les agriculteurs et les maraîchers) ;
- la non implication du CLE yakouta dans la gestion des conflits maraichers/éleveurs.

○ **Impact**

L'impact de l'élevage sur les ressources en eau et leur gestion sont plus particulièrement :

- la pression des animaux (long séjour des animaux autour et à l'intérieur des retenues d'eau) ;
- le piétinement des animaux entraînant la dégradation des berges ;
- la déjection animale qui contribue à polluer et/ou combler les points d'eau ;
- l'absence d'aménagements pour l'abreuvement ;
- l'insuffisance de points d'eau, engendrant une pression sur les points d'eau accessibles, etc.
- les conflits résultants des difficultés d'accès à l'eau, principalement pour le barrage de Yakouta où on enregistre souvent des pertes d'animaux suite à des blessures occasionnées par les maraichers

principalement venus du Centre Nord et du Plateau Central. Dans les villages de Yakouta, Dani et Katchari, cette situation a engendré des conflits où les maraichers ont été convoqués à la Gendarmerie en vue de résolution.

○ **Perspectives**

Des potentialités en termes de ressources animales existent dans l'espace de gestion. Afin d'améliorer les rendements et de réduire les conflits liés à l'élevage, il serait important de travailler à aménager des zones pastorales modernes et promouvoir un système intensif d'élevage, de dégager des pistes et des couloirs d'accès à l'eau, et de sensibiliser les différents acteurs.

○ **Bilan**

L'élevage est l'activité principale dans l'espace de gestion mais engendre des tensions importantes entre usagers de l'eau. En tant que structure de concertation, le futur CLE jouera un rôle important dans la prévention et la gestion des conflits entre les usagers.

4. Pêche

La pêche est une activité économique pratiquée dans l'espace du Gorouol Médian, mais le potentiel halieutique reste limité du fait de la faiblesse du réseau hydrographique. Néanmoins, au cours de la décennie, la production halieutique est allée croissante eu égard à l'importance des ouvrages hydrauliques dont principalement la mare de Djigo et le barrage de Yakouta.

Les principales espèces de poisson couramment rencontrées sont :

- *Tilapia nilotica* (carpes) ;
- *Pitrophalusanguilaris*(anguilles) ;
- *Claria* (silures) ;
- *Bagrus* (Macharons et poissons «docteurs»).

Il manque des informations sur les quantités des poissons pêchées au niveau des services techniques, mais il ressort de l'échange avec le Groupement de pêcheurs « Allah Wallé » de Yakouta que le revenu mensuel d'un pêcheur atteint parfois 200 000 FCFA. Cela révèle l'importance de cette activité qui permet de ravitailler en partie la ville de Dori en poissons.

La pêche constitue également un atout pour les communes en termes de recouvrements. Le tableau suivant illustre les montants recouverts dans la commune de Dori entre 2014 et 2017.

Tableau 16: Recettes de recouvrement de la pêche dans la commune de Dori

ANNEES	Recettes
2014	79 000
2015	452 000
2016	320 000
2017 (Janv-Sept)	74 000
TOTAL	925 000 FCFA

Source : DPEEVCC Séno

Le faible montant de recouvrements pour les quatre dernières années traduit les difficultés rencontrées par les services techniques dans le suivi des productions annuelles à cause d'une part de la faible organisation des acteurs de la pêche, et d'autre part du fait de l'instabilité institutionnelle de ce secteur (du Ministère de l'Agriculture au Ressources Animales via l'Environnement). Cela pose également un problème d'archivage et de transmission des données sur le secteur.

Des menaces pèsent sur la pérennité de cette activité. Il s'agit principalement de l'envasement des plans d'eau occasionné notamment par les mauvaises pratiques agricoles et pastorales.

5. Activités minières

Malgré le boom minier de la Région du Sahel, l'espace de gestion du Gorouol Médian n'abrite pas de site minier moderne. Toutefois, les populations travaillent dans les sites miniers industriels (Mines d'Or d'Essakane et d'Inata) et dans les sites d'orpaillage de la région. Cependant, il y a de risque de pollution liée à cette activité dans l'espace du sous bassin du fait de la potentielle contamination de la nappe, du ruissellement des eaux et de la recherche d'eau par les orpailleurs pour le traitement de leur minerai.

6. Ecosystèmes aquatiques

Les zones humides de l'espace du sous bassin sont constituées principalement du barrage de Yakouta et de deux mares (Djigo, Yakouta). Cependant des menaces pèsent sur ces zones humides, notamment le barrage de Yakouta. Parmi celles-ci, on peut retenir :

- un déboisement et occupation des berges et des affluents,
- une surexploitation des ressources ;
- de fortes pressions pastorales et maraichères ;

- un ensablement et une eutrophisation du plan d'eau ;
- un assèchement précoce des mares.

7. Tourisme

Le tourisme au niveau de l'espace de gestion du Gorouol Médian repose sur les patrimoines culturel, artistique, naturel, physique et non physique. Le barrage de Yakouta attire les visiteurs et constitue un espace de loisir pour la population. Les habitants de Dori, s'y rendent notamment les weekends pour de loisirs. A cela s'ajoutent les événements d'ordre culturel qui s'y passent comme par exemple les « *72 heures de Yakouta* ».

Les manifestations culturelles et les Foires qui ont lieu dans les communes de Dori et de Gorom-Gorom attirent de potentiels touristes. C'est le cas du Festival des chameaux du Sahel (FESTICHAMS) organisé chaque année dans la ville de Gorom-Gorom qui mobilise du monde tant au niveau local, régional qu'international.

En termes de contraintes et selon l'avis des habitants riverains, les pratiques de loisirs aux abords ou à l'intérieur du barrage doivent être encadrées, afin d'éviter une éventuelle dépravaion des mœurs.

8. Artisanat

L'artisanat dans l'espace du sous bassin, s'inspire de savoirs faire locaux basés sur les métiers traditionnels pratiqués dans la région du sahel. Les activités artisanales peuvent être regroupées en trois types :

- l'artisanat d'art qui porte sur les secteurs de la peinture, de la poterie, de la sculpture, etc. ;
- l'artisanat utilitaire ou de production qui concerne les biens utilitaires d'usage courant et regroupant la vannerie, la bijouterie, la maroquinerie, la poterie, le tissage, etc. ;
- l'artisanat de service qui englobe la mécanique, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie, la blanchisserie, la menuiserie, la soudure, la tapisserie, la couture, la forge, etc.

Bien que porteur, le secteur de l'artisanat est confronté aux problèmes d'ordre organisationnel, de gestion, d'accès aux crédits et au financement.

B. Cadre organisationnel

1. Acteurs institutionnels

Les structures administratives et les collectivités locales constituent les principaux acteurs institutionnels.

a) Structures administratives

○ L'AEL

L'Agence de l'eau du Liptako (AEL) est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la mise en place et l'appui au CLE Gorouol Médian. Créée en janvier 2011, l'AEL est en phase d'opérationnalisation. Elle comprend un Comité de bassin chargé de fixer les grandes orientations en matière de gestion de l'eau à l'échelle du bassin, un Conseil d'Administration, une Direction Générale et les Comités Locaux de l'Eau (structures locales de gestion de l'eau).

○ Services déconcentrés

L'administration déconcentrée de l'espace de gestion du Gorouol Médian relève de la région du Sahel. Les communes de Gorom-Gorom et de Dori qui constituent en même temps des chefs-lieux des provinces, relèvent respectivement des provinces de l'Oudalan et du Séno.

Dans chaque commune, les services déconcentrés de l'Etat sont représentés et on peut citer entre autres l'enseignement, les finances, la sécurité, la santé, l'agriculture, l'élevage et l'environnement. Ces services ont la charge de veiller à l'application des politiques de l'Etat sur le terrain.

b) Collectivités territoriales

L'espace du sous bassin est à cheval entre deux communes de deux provinces différentes. Le Conseil municipal et la commune sont dirigés par un maire, assisté d'un 1er adjoint et d'un 2ème adjoint. Le maire est le Président du Conseil municipal et responsable de l'exécutif, avec pour tâche principale l'exécution des délibérations du Conseil et la coordination de l'action de l'administration communale. A ce titre, il convoque et préside les sessions du Conseil municipal.

Le Conseil municipal est l'organe délibérant dans la gestion des affaires de la commune. Il est consulté sur toutes les décisions à prendre sur des questions intéressant la commune ou engageant sa responsabilité et contrôle l'action du maire.

Aux termes de la loi, les conseillers sont élus sur la base de deux par village. Ainsi, la commune de Gorom-Gorom est dirigée par un maire et 174 conseillers municipaux élus dont six (6) de l'espace. La commune de Dori, quant à elle, est dirigée par un maire et 172 conseillers municipaux élus dont soixante (60) de l'espace.

Dans chaque village, il existe un Conseil Villageois de Développement (CVD) chargé, sous l'autorité du Conseil municipal, de la promotion du développement local dans le village. Il y a un CVD par village et chaque CVD est constitué d'un président, d'un vice-président et de commissions spécialisées dans chaque domaine d'activité. Le CVD est le lien entre le conseil municipal et les communautés villageoises.

2. Acteurs coutumiers

Dans l'espace de gestion du Gorouol Médian, le village est l'unité traditionnelle de base. Il est dirigé par un chef de village, entouré des notables parmi lesquelles on retrouve les Imams. Le chef est le garant du respect des coutumes, de la tradition et du maintien de la cohésion sociale. La succession au trône est patriarcale. Il n'existe pas de chef de terre dans la tradition peulh.

3. Partenaires au développement

Les communes de l'espace du Gorouol Médian bénéficient de l'appui de projets et programmes, d'ONG et Associations. Le Tableau ci-dessous précise leur domaine d'intervention et leur zone de couverture.

Tableau 17: Partenaires au développement intervenant dans l'espace de gestion du Gorouol Médian

Acteurs		Domaines d'intervention	Commune d'intervention	
Sigle	Nom		Gorom-Gorom	Dori
ECED-SHL	Eau et Croissance Economique Durable du Sahel	Maraichage, AEP	X	X
Save the Children	-	AEP	X	X
CB PESS	-	AEP (Forages/réhabilitation et réalisation)	X	
Association ZENE	-	AEP (réalisation de forages)	X	
Association DAGNAL DOBE	-	AEP (réalisation et réhabilitation de forages)	X	
VSF Belgique (Projet Seeds For Solutions)	Vétérinaires Sans Frontière	AEP, récupération des terres, élevage, etc.	X	X
ZEPESA	Projet de développement de l'élevage au Sahel de la race Zebu Peulh.	Santé animale ; Sécurité alimentaire ; Commercialisation du bétail, Amélioration de l'élevage, AGR	X	
UFC	Union Fraternelle des Croyants	Maraichage ; Sécurité alimentaire	X	X
CRUS	Conseil Régional des Unions du Sahel	Elevage, AEP	X	X
REGIS-ER	Programme de Résilience et de Croissance Economique au Sahel	Elevage ; AEPA		X
A2N	Association Nodé Nooto	Sécurité alimentaire, Elevage	X	X
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales	Gouvernance locale	X	X
PLCE/BN	Programme de Lutte Contre l'Ensablement dans le Bassin du Niger	Protection des plants et cours d'eaux	X	X

Source : Enquêtes terrain, septembre 2017

4. Organisations socioprofessionnelles

Il existe un certain nombre d'organisations socioprofessionnelles et associations présentes dans l'espace de gestion du sous bassin. En effet plus de dix (10) structures socioprofessionnelles

villageoises ont pu être recensées. La liste de ces organisations est consignée de façon non exhaustive dans le tableau ci-dessous :

Tableau 18: Organisations socioprofessionnelles dans l'espace de gestion du CLE Gorouol

Dénomination	Lieu	Filière
Groupement "DEOURAL"	Dani	Maraichage
Groupement d'Eleveurs "RIIKOU"	Katchari	Embouche de petits ruminants
Groupement de producteurs de Niébé "OYENE"	Katchari	Niébé
Groupement féminin "DJAMNATI"	Yakouta	Maraichage
Groupement maraicher "BEDOUMA"	Yakouta	Maraichage
Groupement Eleveurs "ALLAH WALLE"	Yakouta	Embouche bovine
Groupement de pêcheurs "ALLAH WALLE"	Yakouta	Pêche
Groupement de pêcheurs féminin	Yakouta	Pêche
Nouveau Groupement Eleveur (en attente d'agrement)	Yakouta	Embouche
Groupement Feminin des producteurs de sesame « NafamLatiri	Goudebou	Sésame

Source : Enquêtes terrain, septembre 2017

5. Organisations chargées de la gestion des ressources en eau

Dans l'espace de gestion du Gorouol Médian, il existe depuis 2006, un CLE au niveau du barrage de Yakouta, qui est chargé entre autres de la protection des berges, de la prévention et du règlement des conflits d'usage, etc. le tableau ci-dessous donne la composition des membres du bureau.

Tableau 19: Composition des membres du bureau du CLE Yakouta

N°	Nom et Prénom	Villages	Fonction dans le CLE
1	Amadou Moussa	Bombofa	Président
2	Diallo Hama	katchari	Trésorier
3	Yatara Moussa	Hoggo samboel	Responsable à l'information
4	Maïga Amadou N.	Dori	Secrétaire Général
5	Diallo Amadou Moussa	Yakouta	SecrétaireGénéral Adjoint
6	Dicko Hamidou	Dangadé	Commissaire aux comptes
7	Diallo Boubacar Amadou	Yakouta	Responsable à l'organisation
8	Aminata Amadou	Dani	Comité de contrôle
9	Dicko Fidima Abdoulaye	Bombora	Responsable à la mobilisation féminine

En plus de ce CLE, nous avons aussi les Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) qui sont présentes dans les villages et qui gèrent les Pompes à Motricité Humaines (PMH). Cependant, la plupart des AUE depuis leur mise en place (entre 2008 et 2010) n'ont pas connu de renouvellement de bureau exécutif et connaissent des difficultés de fonctionnement. Il est donc nécessaire de redynamiser ces structures par le renouvellement des bureaux exécutifs et la formation des membres. Quant aux AEPS/PEA, ils sont gérés soit en affermage avec FasoHydro qui met en place des fontainiers (cas de l'AEPS de Nelba), soit par les communes à travers la mise en place des comités de gestion non formalisés (cas des AEPS de Fetombaga et de Malleré). Concernant la maintenance et les réparations des PMH, il existe des artisans réparateurs agréés basés au niveau des chefs-lieux des communes (04 pour la commune de Dori et 04 pour la commune de Gorom-Gorom).

Le tableau suivant fait le point des responsables AUE par villages de l'espace de gestion du Gorouol Médian.

Tableau 20: Noms des présidents AUE par village

Commune de GOROM-GOROM		
VILLAGES	Nom du Président AUE	Contacts
ToukaAguilanabe	MOUSSA Saliou	63 16 40 39
Dambouguel	DICKO Ibrahim	74 42 70 89
BoundouWoundoundé	IBRAHIM Ag Alwitani	77 33 03 40
Commune de DORI		
VILLAGES	Nom du Président AUE	Contacts
Bargare	DICKO Hamidou	66 08 06 53
Bellare-Djamalel	DICKO Ousmane Hamadou	66 20 12 52
Binguel	DIALLO Amadou	73 62 35 27
Boundou-Woundoudou	-	-
Dangade	HAMADOU Wouri	74 18 24 98
Dani	DICKO Hama Alhadji	76 36 47 48
Dantchadi	DICKO Amadou Ibrahim	73 69 02 87
Djigo	BARRY Sidikou Amadou	74 82 19 88
Fetombaga	DICKO Amidou	75 39 25 64
Foulgou	DRACO Hamidou Alou	74 43 33 41
Goudoubo	DICKO Boureima Ousmane	70 69 76 35
Hoggo-Samboel	AMDOU Nidey	70 78 98 21
Katchari	DICKO Hamidou Hama	71 35 34 54
Kouri	-	-
Lere-Ibaye	DIALLO Amadou Abdoulaye	70 97 22 93
Malbo	DICKO Amadou Boureima	66 73 32 91
Mallere	DIALLO Ibrahim	60 28 03 37
Nakou	DICKO AsmawouOumarou	65 50 73 39
N'diolloa	-	-
Nelba	DICKO HamidouOumarou	70 05 90 71
Soumkoum	DICKO Moussa Boubacar	-
Sourtatibe-Touka	DIALLO Abdoulaye	-
Tobidioga	CISSE Hama	-
Touka-Bayel	DICKO Adama	77 04 31 24
Touka-Diomga	DIALLO Amadou Oumarou	-
Touka-Komo	CISSE HamadouOumarou	-
Touka-OuroNala	DICKO Boureima Mamoudou	-
Touka-Welde	-	-
Touka-Wendou	DICKO Amadou	76 25 96 35
Yakouta	DIALLO Boureima Amadou	73 39 01 70

Source : *Enquêtes terrain, septembre 2017*

C. Synthèse des problématiques liées à l'eau

Le Diagnostic Conjoint a permis de relever les potentialités et les contraintes de l'espace de gestion avec la participation des différents acteurs. Elles sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 21: *Potentialités et contraintes par secteur d'activité dans le Gorouol Médian.*

Secteurs	Potentialités	Contraintes	Acteurs
Eau potable, hygiène/ assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'ouvrage de mobilisation d'eau de surface (barrage de yakouta) ▪ Existence de service de santé (CSPS, CMA) ▪ Existence de service d'hygiène ▪ Intervention de partenaires dans le volet Eau et Assainissement (ECED Sahel, REGIS-ER, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'ouvrages d'AEP à gros débit ▪ Faible débit d'exploitation des forages ▪ Faible taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques ▪ Faible disponibilité des latrines ▪ Risques de pollution de l'eau (défécation à l'air libre, mauvaises pratiques maraichères etc.) ▪ Insuffisance et irrégularité des pluies ▪ Ignorance des bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales • DREA • ECED-SHL • VSF Belgique • REGIS-ER • Service environnemental
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de forêts galeries par endroits ▪ Biodiversité assez riche ▪ Existence de sites de reboisement collectif ▪ Diversité des espèces aquatiques ▪ Existence de zones humides dans la partie Nord-Ouest et sud de l'espace ▪ Existence d'un centre de recherche (INERA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coupe abusive du bois ▪ Sécheresses ▪ Insuffisance et irrégularité des pluies ▪ Faible capacité de transformation des produits forestiers non-ligneux ▪ Faible utilisation de l'énergie renouvelable ▪ Insuffisance d'actions de protection des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Service environnemental • Population locale • Collectivités territoriales • Partenaires au développement
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité en eau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture extensive ▪ Faible maîtrise de l'eau ▪ Dégradation progressive des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'Agriculture

Secteurs	Potentialités	Contraintes	Acteurs
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de sites de bas-fonds aménagés et aménageables ▪ Existence de potentiels pour le maraîchage ▪ Existence d'organisations professionnelles agricoles ▪ Existence d'un centre de recherche (INERA, Semence améliorée) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pauvreté des sols ▪ Faible application des techniques CES/DRS ▪ Dégradation des berges des retenues d'eau (barrage de yakouta) ▪ Ensablement des retenues d'eau ▪ Faible niveau d'organisation et d'encadrement des producteurs ▪ Conflits agriculteurs et éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Service des Ressources Animales et Halieutiques • Agriculteurs • Partenaires au développement
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un cheptel important ▪ Existence de retenues d'eau ▪ Existence d'organisations socioprofessionnelles ▪ Existence de partenaires ▪ Existence de parcs à vaccination ▪ Existence de marchés à bétail et d'aire d'abattage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'eau d'abreuvement ▪ Diminution de zone pâturage ▪ Pathologies animales ▪ Elevage extensif avec des méthodes traditionnelles ▪ Faible niveau d'organisation des éleveurs ▪ Insuffisance des infrastructures pastorales (parcs à vaccination, pistes à bétail, etc.) ▪ Difficultés d'accès aux ressources en eau (priorisation des usages en saison sèche, insuffisance des couloirs d'accès aux points d'eau, obstruction des pistes à bétail) ; ▪ Conflits éleveurs et agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Service des Ressources Animales et Halieutiques • Eleveurs • Partenaires au développement (ZEPESA, A2N, REGIS-ER, etc.)

Secteurs	Potentialités	Contraintes	Acteurs
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de retenues d'eau ▪ Existence de plusieurs espèces halieutiques ▪ Présence de groupements de pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques de pollution des eaux de surface ▪ Tarnissement précoce des retenues d'eau ▪ Ensablement des retenues d'eau ▪ Ignorance des pêcheurs (utilisation de filets non homologués, Pêche anarchique, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Service des Ressources Animales et Halieutiques • Pêcheurs • Partenaires au développement

En plus de ces potentialités, il existe des projets de grande envergure dans les sous-secteurs de l'eau, de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement, etc. Parmi ces projets, on peut citer entre autres le Projet d'approvisionnement en eau potable des villes de Falangountou, Gorom-Gorom, Dori et des villages environnant à partir du barrage de yakouta, le Projet de construction de la station aquacole qui a pour but l'élevage des poissons à travers la réalisation des étangs sur une superficie de **3,1 hectares** à Yakouta, la zone pastorale de **Ceekol-nagge** avec une superficie de **27 524 hectares** balisés et comportant 03 boulis, 04 parcs de vaccination, 02 puits à grand diamètre et 05 couloirs d'accès également balisés, etc.

Une analyse détaillée des problématiques est fournie dans le tableau suivant. Ce tableau peut servir de cadre de référence pour les réflexions et orientations des activités du futur CLE, à savoir :

- le renforcement de la **gouvernance de l'eau** en s'appuyant sur un CLE efficace ;
- la **protection des ressources en eau** contre la pollution, la dégradation des berges et, de façon générale, la protection de l'environnement ;
- la **valorisation des ressources en eau** par le développement et la gestion contrôlées d'ouvrages d'AEP, d'hydraulique agricole et pastorale, la pêche, etc.
- l'**utilisation rationnelle** de la ressource entre les usagers, y compris les usages environnementaux, en vue de prévenir les conflits et de préserver l'environnement.

Tableau 22: Analyse des problématiques dans l'espace de gestion du Gorouol Médian.

Domaines	Problèmes/ Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Gouvernance de l'eau	Cadres locaux de concertation pour la gestion des ressources naturelles et des ressources en eau existants mais non appropriés (CLE, COGES)	Processus de mise en place non cohérente avec le principe de la GIRE ; Faible encadrement par les structures de mise œuvre de la GIRE	Mauvaise gestion des ressources ; Occupation des berges des plants et cours d'eau ; Dégradation des ouvrages	Mise en place de cadres locaux de concertation conformes au principe GIRE ; Encadrer ces structures locales
	Infrastructures AEP non fonctionnelles	Manque d'entretien et de maintenance ; Dysfonctionnement des AUE	Recours à des sources d'approvisionnement non potables ; Augmentation des maladies liées à l'eau	Formation et renforcement des capacités des AUE
	Conflit d'usages	Insuffisance de la ressource ; Gestion non concertée ; Absence d'infrastructure (pastorale, hydraulique, etc.) ; Insécurité foncière	Conflit entre usagers et/ou communauté ; Entorse à certaines activités de protection	Gérer de façon concertée les ressources en eau ; Favoriser une allocation équitable ; Sensibiliser et informer les acteurs. Réaliser des pistes à bétail et les couloirs d'accès à l'eau Réaliser des ouvrages pastoraux (forages, boullis)

Protection des ressources en eau, et des ressources naturelles en général	Défrichement anarchique pour les champs de culture	Demande en terres agricoles ; Besoins en bois de chauffe ; Insuffisance de la pluviométrie ; Agriculture extensive	Dégradation continue du couvert végétal ; Disparition de certaines espèces végétales ; Réduction des pâturages.	Former et sensibiliser les populations ; Appliquer la réglementation ; Reboiser ; Appliquer l'agriculture intensive
	Dégradation des sols	Condition climatique défavorable ; Agriculture extensive ; Surpâturage	Perte de fertilité des sols ; Baisse des rendements ;	Appliquer les mesures CES/DRS ; Aménager des zones de pâture ; Appliquer l'agriculture intensive
	Dégradation des berges des retenues d'eau ;	Pression autour des retenues d'eau pour l'agriculture et l'élevage ; Insuffisance de retenues d'eau	Envasement des retenues d'eau ; Diminution de la quantité et la qualité des ressources	Protéger les berges (délimitation de la bande de servitude, traitement des ravines, reboisement, etc.) ; Réaliser les retenues d'eau
	Envasement des retenues d'eau ; Dégradation de la qualité des ressources en eau	Pression des activités anthropiques ; Mauvaises pratiques (agriculture, pêche, élevage, etc.), Assainissement déficient ; Changement climatique ; Forte évaporation ;	Diminution de la capacité de rétention des retenues d'eau ; Risques de pollution de l'eau	Former et sensibiliser les populations ; Appliquer la réglementation, Suivre la qualité de l'eau Envisager le curage de retenues d'eau ; Réaliser les diguettes anti érosive ;

		Caractéristique physique du sous bassin (dunes de sable)		Elaborer de plan d'aménagement des berges, Traiter ravins Mettre en place des comités d'usagers de retenues d'eau ; Elaborer ou actualiser les PGES et les mettre œuvre.
Valorisation des ressources en eau	Insuffisance de points d'eau (forages, retenues) ; Insuffisance d'ouvrage de traitement et de valorisation des eaux usées et excréta.	Pression démographique ; Développement des activités économiques ; Analphabétisme ou ignorance de la population ; Manque de moyen financier ; Faible vulgarisation de la technologie de valorisation	Accès limité à l'eau potable, Pression accrue sur la ressource, Dégradation de l'environnement ; Perte de la quantité et de la qualité de l'eau ; Dégradation du cadre de vie	Améliorer la gestion des infrastructures existantes ; Réaliser de nouvelles infrastructures ; Vulgariser la technologie de valorisation
Utilisation rationnelle de la ressource	Usages concurrentiels de l'eau	Insuffisance de la ressource ; augmentation des besoins ; inefficience dans l'utilisation de la ressource ; Insuffisance d'ouvrages hydrauliques ; Faible niveau d'organisation	Forte pression sur les points d'eau existants, Conflits latents et ouverts entre usagers (AEP, agriculture, élevage, etc.) ;	Réaliser les forages supplémentaires, Réaliser des retenues d'eau, utiliser rationnellement la ressource, Mettre en place un cadre de concertation / gestion

D. Recommandations et propositions

L'analyse des potentialités, des contraintes et des enjeux a permis de confirmer la nécessité de mettre en place un cadre local de concertation et de gestion des ressources en eau conforme aux principes GIRE. Les problématiques et les enjeux étant en grande partie localisés aux abords du barrage de Yakouta et de la mare de Djigo il va de soi que la gestion implique les populations des villages riverains afin d'harmoniser les stratégies et les méthodes de gestion des communautés concernées.

Une recommandation est faite pour que les membres du futur CLE soit composé des représentants des services administratifs et techniques, des collectivités et des usagers de l'eau comme le prévoient les textes. Il est également souhaitable que le nom du futur CLE soit déterminé par les acteurs eux-mêmes.

Pour ce faire le futur cadre qu'est le CLE, devra être un bloc compact avec une AG dont les membres seront dirigés par un bureau exécutif. Ce bureau devra prendre des initiatives pour cerner les aspirations de tous les acteurs à la base.

Au regard de ce qui précède et pour une bonne marche du futur cadre de concertation et de gestion des ressources en eau, une proposition pour la composition de l'Assemblée Générale du CLE est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 23: Proposition pour l'Assemblée Générale (AG) du CLE Gorouol Médian

Collèges d'acteurs	Structures/Représentants	Nombre
Administration	Haut-commissariat de la province du Séno et de l'Oudalan	2
	Préfectures de Dori et Gorom-Gorom	2
	DPEA/ Séno et Oudalan	2
	DPAAH/ ZAT Dori et Gorom-Gorom	2
	DPRAH/ ZATE Dori et Gorom-Gorom	2

Collèges d'acteurs	Structures/Représentants		Nombre
	DPEEVCC/ Service départemental en charge de l'environnement de Dori et Gorom-Gorom		2
	Total		12
Collectivités locales	Maire des communes	Dori	1
		Gorom-Gorom	1
	Commune de Dori (Yakouta, Dani, Katchari, Djigo, Dangadé, Touka Bayel, Dantchadi, Fetonbaga, Hoggo- Samboel, Goudébou)	Conseiller municipal	10
		CVD	10
		Point focal AEP/AEUE	1
	Commune de Gorom-Gorom (ToukaAguilanabe, Dambouguel, BoundouWoudoundé)	Conseiller municipal	3
		CVD	3
		Point focal AEP/AEUE	1
	Total		30
Usagers	Professionnelle des agriculteurs	Groupement "DEOURAL"	1
		Groupement de producteurs de Niébé "OYENE"	1
		Groupement féminin "DJAMNATI"	1
		Groupement maraicher "BEDOUMA"	1
		Groupement Féminin des producteurs de sésame « NafamLatiri »	1

Collèges d'acteurs	Structures/Représentants		Nombre
	Organisation Professionnelle des éleveurs	Groupement d'Eleveurs "RIIKOU"	1
		Groupement Eleveurs "ALLAH WALLE"	1
	Organisation Professionnelle des pêcheurs	Groupement pêcheur "ALLAH WALLE"	1
		Groupement féminin des pêcheurs	1
	Organisation Professionnelle des acteurs de l'environnement	A2N	1
		CLE Yakouta	2
	Chefferie coutumière et Autorité religieuse	Yakouta, Dani, Katchari, Djigo, Dangadé, Touka Bayel, Dantchadi, Fetonbaga, Hoggo-Samboel, Goudébou	10
		ToukaAguilanabe, Dambouguel, BoundouWoudoundé)	3
	AUE	Yakouta, Dani, Katchari, Djigo, Dangadé, Touka Bayel, Dantchadi, Fetonbaga, Hoggo-Samboel, Goudébou	10
		ToukaAguilanabe, Dambouguel, BoundouWoudoundé	3
	Total	38	
Total général		70	

Envue d'assurer une bonne représentativité géographique du Bureau exécutif, il est recommandé que chacune des deux communes de l'espace du sous bassin soit représentée au sein du bureau, que ce soit au titre de représentant d'usagers, de collectivités ou de l'administration. Il est proposé que le Bureau Exécutif du CLE comprenne :

- un (e)Président (e),
- un (e) vice-président (e) ;
- un Secrétaire général ;
- un (e) Secrétaire général (e) adjoint (e) ;
- un (e) Trésorier (e) général (e) ;
- un (e) Trésorier (e) général adjoint (e) ;
- un (e) Secrétaire à l'information ;
- un (e) Secrétaire adjoint(e) à l'information ;
- un (e) Secrétaire chargé (e) du règlement des Conflits ;
- un (e) Secrétaire adjoint chargé (e) du règlement des Conflits ;
- un responsable à la mobilisation féminine, à la promotion du genre et de l'équité ;
- un responsable adjoint à la mobilisation féminine, à la promotion du genre et de l'équité.

En plus du bureau exécutif, le CLE doit comporter deux contrôleurs (membres de la cellule de contrôle).

CONCLUSION

Le choix porté sur le sous bassin Gorouol Médian se justifie par le fait qu'il comporte le barrage de yakouta et deux mares (yakouta, Djigo). En effet, le barrage de yakouta est la plus grande des retenues d'eau dans le sous bassin, voire dans la région en termes de capacité. Il revêt un grand intérêt pour l'écosystème et est incontournable pour l'approvisionnement en eau des populations de la ville de Dori et pour le développement socio-économique des populations locales, autochtones et migrants. En outre, ces ressources en eau subissent de fortes pressions anthropiques, animales et une dégradation naturelle sans cesse croissante.

Le diagnostic qui a été participatif, a permis d'établir une situation de référence de l'espace du sous bassin du Gorouol Médian. Les acteurs ont manifesté leur disponibilité dans la réalisation de ce diagnostic dont l'initiative a été saluée par eux-mêmes et les autorités communales et provinciales. Ils se sont impliqués dans la démarche d'élaboration du diagnostic devant conduire à la mise en place du CLE Gorouol Médian. L'objectif global est d'accompagner les acteurs locaux à mieux s'organiser pour assurer une bonne gestion des ressources en eau dans le sous bassin du Gorouol Médian.

ANNEXES

ANNEXE 1 - RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Plan Communal de Développement 2014-2018 de Gorom-Gorom (Mars 2014) ;
- ✓ Plan Communal de Développement 2015-2019 de Dori (juillet 2015) ;
- ✓ Plan Communal de Développement de Gorom-Gorom : Volet Approvisionnement Eau Potable et Assainissement 2015-2019 (Août 2015) ;
- ✓ Plan Communal de Développement de Dori : Volet Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement 2015-2019 (Août 2015) ;
- ✓ Inventaire National des Ouvrages du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (INO 2016) ;
- ✓ Document de définition d'un schéma de couverture spatiale des Comités Locaux de l'Eau dans le bassin versant national du Niger, Rapport final (Mars 2012) ;
- ✓ Diagnostic Conjoint de l'espace de gestion du « VOUHOUN 4 » (Janvier 2012) ;
- ✓ Plan de Gestion de l'Eau du barrage de Yakouta, Rapport final (Mars 2009)

**ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LA COMMUNE DE
GOROM-GOROM**

Structure/village	Localisation	Noms et Prénoms	Fonction	Contact
Direction Provinciale de l'Environnement	Gorom-Gorom	ILBOUDO Abel	Directeur Provincial	70 38 55 62
Direction Provinciale de l'Agriculture	Gorom-Gorom	SANOOU Sourou	Directeur Provincial	70 75 95 27
Mairie de Gorom-Gorom	Gorom-Gorom	HAMIDOU AG Abdoulaye	Chef de Cabinet du Maire	70 23 46 59
Direction Provinciale des Infrastructures	Gorom-Gorom	OUEDRAOGO Boukari	Directeur Provincial	78 82 86 46
District Sanitaire	Gorom-Gorom	PODA Anicet	MCD	72 38 39 42
VSF Belgique (Projet Seeds For Solutions)	Gorom-Gorom	SAWADOGO Charles	Chef de Bureau	71 53 00 92
VSF Belgique	Gorom-Gorom	MAIGA Mazou	Animateur	76 22 52 45
VSF Belgique	Gorom-Gorom	ISSOUF Ag Mohamed		71 94 71 61
Projet ZEPESA	Gorom-Gorom	TALL Mikailou	Responsable santé animale et amélioration génétique	61 52 34 04
Goudebou	Goudebou	BANGARDJO Kawé	Président AUE	71 55 95 27
Goudebou	Goudebou	DIABOUGA Hamidou	Secrétaire AUE	72 53 71 43
Goudebou	Goudebou, quartier Lekerkou	DIABOUGA Aïssatou Hamadou	Secrétaire	71 60 24 82
Direction Provinciale de Ressources Animales	Gorom-Gorom	NIKIEMA Innocent Laurent	Directeur Provincial	71 58 76 83
Haut-Commissariat	Gorom-Gorom	OUEDRAOGO Paul	Secrétaire General	70 76 73 21

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LA COMMUNE DE DORI

Structure/village	Localisation	Noms et Prénoms	Fonction	Contact
Direction Provinciale de l'Environnement	DORI	LOMPO Etienne	Directeur Provincial Intérimaire	70 63 06 80
Direction Provinciale de l'Agriculture	DORI	TOE Alexis Constantin	Directeur Provincial	70 77 33 07
Direction Régionale de Ressources Animales	DORI	SAWADOGO R. Dominique	Directeur Régional	70 74 44 23
Direction Régionale de Ressources Animales	DORI	TEEGRA Abdoulaye	Responsable de Service Statistiques	70 35 94 93
Direction Régionale de la Santé	DORI	DR. GANSORE Noufou	Directeur Régional Intérimaire	70 33 76 17
Mairie de Dori	DORI	BOCOUM	1 ^{er} Adjoint au Maire	70 25 38 50
A2N	DORI	MAIGA Hamadou Nouhoun		70 71 36 21
REGIS-ER	DORI	SOW Hama	Coordonnateur Régional	70 24 04 07
REGIS-ER	DORI	OUEDRAOGO Mathieu	Responsable de volet Elevage	70 83 66 87 /77 9948 54
Yakouta	Yakouta	DIALLO Abdoulaye Hamadou	Président CVD	73 03 64 55
Katchari	Katchari	DICKO Hamadou Hama	Président CVD	75 28 09 95
Katchari	Katchari	DICKO Alou Hama	Conseiller	74 17 48 10
Dani	Dani	DIALLO Amadou Hama	Président CVD	73 68 64 96
Dani	Dani	DICKO Boubacar Amidou	Conseiller	74 02 28 53
Dani	Dani	DICKO Hama Amadou	IMAM	77 16 08 79
Dani	Dani	DIALLO Hamidou Alou	Président de maraichers "DEOURAL"	63 90 10 72
Katchari	Katchari	DICKO Nouhoun Hamidou	Président de Groupement "RIIKOU"	72 01 43 77
Katchari	Katchari	DICKO Amidou Hama	Secrétaire de Groupement Eleveurs "RIIKOU"	71 35 34 54

Katchari	Katchari	DICKO Amidou Hama	Président de Groupement producteurs de Niébé"OYENE"	72 35 34 54
Yakouta	Yakouta	DIALLO Boubacar Amadou	Conseiller	63 16 19 86
Yakouta	Yakouta	DIANDA Adama	Pépiniériste	71 04 70 15
Yakouta	Yakouta	CISSE Fadima Yaya	Présidente du Groupement maraicher féminin "DJAMNATI"	61 05 81 37
Yakouta	Yakouta	DICKO Maraima Hama	Présidente du Groupement maraicher "BEDOUMA" (ajouter"	73 67 34 45
Yakouta	Yakouta	DIALLO Hama Ousmana	Président du Groupement Eleveurs "ALLAH WALLE" (Dieu aide); embouche bovine	72 95 54 79
Yakouta	Yakouta	DIANDA Adama	Président du Nouveau Groupement Eleveur (en attente d'agrément)	71 04 70 15
Yakouta	Yakouta	DICKO Boureima Hama	Président du Groupement de pêcheurs "ALLAH WALLE" (Dieu aide)	63 07 07 66
Yakouta	Yakouta	AMINATA	Présidente du Groupement de pêcheurs féminin	73 69 60 38

ANNEXE 4 : MEMBRES DU CLE YAKOUTA RENCONTRES

Nom et Prénom	Villages	Fonction dans le CLE	Contacts
DIALLO Hamadou	Katchari	Trésorier	70 74 95 77
DIALLO Hama Moussa	Bombofa	Venu représenter un Membre	
DICKO Issa	Nobiol	Membre	
DIANDE Adama	Yakouta	Membre/pépiniériste	
DICKO Hamidou Hama	Katchari	Membre	CVD, 75 28 09 95
YATARA Halidou	HoggoSamboel	Membre	CVD, 70 87 16 34
DICKO Boureima HamidouYero	Peoukoye	Membre	
MAIGA MahamoudouHamidou	Oulo	Membre	
YATARA Moussa	HoggoSamboel	Responsable à l'information	
MAIGA Amadou Nouhoun	Dori- A2N	Secrétaire General	
DIALLO Abdoulaye Amadou dit Modi	Yakouta	Membre (actif)	CVD, 73 03 6455